

## L'heure de la reconstruction

**Vendredi 3 décembre 2022 - N°371**



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Dans un récent *Grain de Sel*, j'évoquais un débat ouvert par un fidèle lecteur de notre chronique hebdomadaire. Ce spécialiste de la stratégie des entreprises insistait sur la nécessité de définir l'objectif de France Galop pour mieux en cerner les moyens d'actions. J'ai ainsi souligné à cette occasion que le rôle de France Galop était de dégager -presque exclusivement au travers de son GIE, le PMU – les marges nécessaires pour distribuer des « encouragements à l'élevage » c'est-à-dire des allocations et des primes.

Le débat ainsi ouvert m'a valu d'autres contributions intéressantes sur la définition de la mission des sociétés-mères et donc de France Galop. Sans contester la nécessité de développer les recettes, un fidèle interlocuteur préfère voir nos recettes comme le moyen de parvenir à une finalité qu'on ne peut que partager : assurer la pérennité et le développement du tissu d'organisation des courses : les hippodromes.

### Ce que nous pouvons reprendre du modèle anglais : un programme qui assure des occasions de courir

On ne peut évidemment envisager d'assurer la pérennité de notre passion sans la partager avec un nombre important de propriétaires et d'éleveurs et, aussi sans rechercher à trouver et retrouver (pour les

hippodromes urbains) une véritable audience de public, en s'appuyant sur notre formidable maillage territorial. Non seulement je souscris à l'idée que « *France Galop ne peut être réduit à la défense des intérêts matériels catégoriels de quelques privilégiés... et ne doit pas être un syndicat professionnel de riches* » selon les propos de mon interlocuteur mais, avec l'Association PP, nous en avons fait un de nos chevaux de bataille.

Pour construire l'avenir et en particulier convertir des futurs propriétaires et éleveurs, il faut retrouver l'attractivité des réunions de courses qui fait assez largement défaut. Le préalable est évidemment de retrouver le niveau d'allocations qui permette de construire le climat de confiance diffusé à l'ensemble des acteurs. Il est indispensable aux activités de courses et d'élevage à la condition d'offrir de la visibilité et d'assurer une répartition de ces allocations qui ne confisque pas les ressources au profit d'intérêts catégoriels.

Le système anglais est souvent cité en exemple. Il n'a rien à voir, la masse des propriétaires jouant une activité en symbiose avec celle du pari chez les bookmakers dont les marges sont pratiquement moitié moindres de celles du PMU. Le moteur du système anglais n'est que secondairement les allocations. Il est le premier chez nous. En revanche, l'exemple anglais avec ses effectifs du double des nôtres qui assurent sa suprématie au plus haut niveau des compétitions, est, comme chez nous la résultante d'un programme de courses. Sa réussite ? Son attractivité ? La part des handicaps qui apporte au plus grand nombre l'espoir de participation et d'écart d'argent : 68% des courses plates et 60% des courses d'obstacles en Grande Bretagne sont des handicaps. La recette du nombre est là.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

Je me suis évidemment félicité de l'annonce d'un rattrapage (encore partiel) du déficit d'allocations encaissé depuis 2014, qui va se traduire en 2022. Mais ce retour encore modeste en termes réels (compte tenu de l'inflation des coûts d'entretien) doit reconstruire des équilibres bien entamés par la récession. La question est évidemment celle de la répartition dans notre modèle dans lequel ce sont les prix et primes autant que les occasions de courir qui font la dynamique. Notre écosystème a été abimé par une hyper concentration des allocations sur le haut de la pyramide, en plat et plus encore en obstacle. L'impact de la crise sanitaire n'aura fait qu'aggraver les choses en fragilisant plus encore la base. Il faut profiter des marges de manœuvre pour reconstruire cette base, la solidifier pour mieux assurer le développement de l'ensemble.

## La « culture courses »

Dans les échanges que j'ai pu avoir, mon interlocuteur mettait en avant la priorité d'entretenir et de développer la « culture courses » dans notre pays. Je ne peux qu'y souscrire, ardent défenseur que je suis du maillage territorial des hippodromes qui concoure à la diffusion de cette culture des courses et des paris hippiques. J'ai d'ailleurs clairement précisé dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière qu'une part des recettes du rattrapage de 2022 devait servir à desserrer l'étai que la crise sanitaire a placé sur les investissements sur les hippodromes.

Toutefois, les choses sont étroitement liées et on ne peut opposer l'objectif de dynamique pour les acteurs (via les allocations et les programmes) et celui de redonner leur capacité d'investissement aux hippodromes. Les propriétaires sont les meilleurs ambassadeurs pour recruter de nouveaux acteurs. Lorsqu'on vit une passion on veut évidemment la partager. Il serait vain d'affirmer vouloir rechercher de nouveaux propriétaires et au même moment

aggraver la concentration des allocations sur quelques-uns, de limiter les sociétés mères au « syndicat de riches » dont parle mon interlocuteur. La diffusion de la « culture courses » passe par le nombre, et doit s'interdire les tentations confiscatoires.

Les hippodromes doivent être les lieux principaux de diffusion de cette culture. Ils doivent pouvoir trouver les marges pour mieux accueillir, convaincre et développer le nombre de spectateurs, turfistes, propriétaires, éleveurs, bénévoles, pour les attirer vers notre activité. C'est pour cela que j'insiste sur la nécessité de construire en étroite collaboration avec les collectivités locales pour mettre en valeur nos hippodromes au nom d'une politique d'aménagement et d'animation des territoires bien comprise. Mais, je le répète, les objectifs sont liés tant il est clair qu'on n'attirera pas des spectateurs et des parieurs pour assister à des courses avec des lots systématiquement creux ou réunissant peu d'écuries différentes.

## L'objectif final

Dès lors, savoir si le rôle prioritaire des sociétés-mères est de distribuer le plus d'allocations possibles ou de développer l'audience des courses en instillant la « culture courses » auprès du plus grand nombre est affaire de sémantique. L'important est que l'objectif final soit partagé. Et à l'évidence il l'est par ceux qui n'ont pas d'intérêts particuliers et personnels à défendre : il nous faut reconstruire une audience auprès des propriétaires, des éleveurs, des dirigeants bénévoles et bien sûr du public. Mais dans le contexte d'aujourd'hui la priorité doit être donnée aux propriétaires car s'il n'y avait plus de chevaux, si la spirale récessive n'était pas enrayée, les hippodromes n'auraient pas de raison d'être et il n'y aurait pas de public à convaincre.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*